

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 15 DECEMBRE 2009**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 08 décembre 2009, s'est réuni en séance publique le **MARDI 15 DECEMBRE 2009 à 19 heures**, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Patrice PAGNY, Maire.

\* \* \* \* \*

**PRESENTS**

*Maire* : M. PAGNY

*Adjoins au Maire* : MME BONNIN, M. SANSON, M. GADAN, MME COPELAND, MME SERT (arrivée à 19h25 au cours du point n°3), M. MICHEL, M. ROZOT, M. GREE (arrivée à 19h20 au cours du point n°1).

*Conseillers municipaux* : M. PEREIRA AFONSO DIREITO, M. THIOBANE, MME BRISSON, MME CLARY, M. GAUDEFROY, MME LEROUX, M. ARCHIDEC, MME JOULAUD, M. BERNASCON, MME BARÉ, M. BEAUSIRE, MME RAGAIN, M. GUILLERÉ, M. GIRARD, MME NEILZ, M. MAIRE, M. ALLAIN, MME MOKEDDEM, M. ATHARI.

**POUVOIRS**

MME POLVORINOS-FERNANDEZ	à	MME BONNIN
MME DEMAGNY	à	M. SANSON
MME TISSERAND	à	MME LEROUX
MME HADJAL	à	MME BRISSON

**ABSENTE**

MME JAL

M. le Maire déclare ouverte, à 19 h 15, la séance du Conseil Municipal.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121.15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein de l'assemblée.

Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité M. BEAUSIRE, secrétaire de séance, fonctions qu'il accepte.

\* \* \* \* \*

M. le Maire communique à l'assemblée :

- le nombre d'entrées au cinéma Le Cinq dans le cadre de la convention de partenariat, soit 18 336 entrées pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2009, au 15 décembre 2009.
- les chiffres relatifs à la population légale de Lagny-sur-Marne au 01/01/2010, communiqués par l'INSEE :

- population municipale : 20 401
- population totale (avec la population comptée à part) : 20 651

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité :

- de traiter le point n°6 modifié : « Conteneurisation des déchets ménagers et opération de compostage domestique »
- de traiter le point n°7 « Aménagements du plan de stationnement », objet de la fiche initiale et de la fiche supplémentaire établie suite aux réunions de la commission circulation, stationnement.

Puis M. le Maire propose à l'assemblée d'aborder l'ordre du jour :

**N°A Procès-verbal de la séance du 24 novembre 2009 - Adoption –**

Le Conseil Municipal **approuve** le procès-verbal de la séance du 24 novembre 2009, à l'unanimité après prise en compte d'une observation.

**N°01 CONSEIL MUNICIPAL – Installation de M. Alain MAIRE et M. Seyed Djamel ATHARI, nouveaux Conseillers Municipaux**

**Le Conseil Municipal déclare** unanimement M. Alain MAIRE et M. Seyed Djamel ATHARI installés dans les fonctions de Conseillers Municipaux, suite aux démissions de Mme Marie-Alix LÉVESQUE et M. Nicolas SIMIOT.

**N°02 CONSEIL MUNICIPAL – Désignation au sein de commissions et organismes divers**

**Le Conseil Municipal**, par vote au scrutin public adopté unanimement, **désigne à l'unanimité** les nouveaux représentants des groupes Lagny Avenir et Mieux vivre ensemble à Lagny-sur-Marne au sein des commissions et organismes divers, dans lesquels siégeaient Mme Marie-Alix LÉVESQUE et M. Nicolas SIMIOT, démissionnaires.

**N°03 CONSEIL MUNICIPAL - Communication du Maire**

Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Le Conseil Municipal prend acte** des décisions prises dans le cadre de la délégation accordée à M. le Maire par délibération du 12 mai 2009, et dont il rend compte conformément à l'article L.2122-23 du CGCT :

**MARCHES PUBLICS - (MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE)**

**Culture**

- Charles Vanel
  - **11 septembre 2009** une convention avec l'association « TOUS EN SCENE » à 77400 LAGNY-SUR-MARNE pour l'organisation du bar de l'Espace Charles Vanel les soirs de spectacles durant la saison 2009/2010.
  - **le 24 novembre 2009** un avenant au contrat de cession avec la « COMPAGNIE DU PORTE-VOIX » à 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS pour l'ajout d'une date de représentation du spectacle « Passage » le 25 novembre 2009. Coût : 900,00 € HT.

- **le 26 novembre 2009** un contrat de cession du droit d'exploitation avec la compagnie « LA MANDARINE BLANCHE » à 93507 PANTIN pour une représentation du spectacle « Yaacobi et Leidental » le vendredi 29 janvier 2010. Coût : 7 063,94 € TTC.
- **le 30 novembre 2009** un contrat de cession avec la société « THEATRE DOM » à 75014 PARIS pour 3 représentations du spectacle « Kachtanka » les 11 et 12 mars 2010. Coût : 4 750,00 € HT.

#### Enfance

- **le 16 novembre 2009** une convention avec l'association « PEP 77 » à 77000 MELUN pour un voyage scolaire éducatif à Perrou (61700) pour 2 classes de CM2 de l'école Paul Bert du 31 mai 2010 au 04 juin 2010. Coût : 19 175,20 € TTC.

#### Jeunesse

- **le 26 novembre 2009** une convention avec l'association « HYGIENE PAR L'EXEMPLE (HPE) » à 75014 PARIS pour un séjour au centre de vacances de Chamrousse pour un groupe de 12 jeunes et 2 adultes du 28 février 2010 au 6 mars 2010. Coût : 11 872,00 € TTC.

#### Sports

- **le 05 novembre 2009** une convention avec « le DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE » à 77010 MELUN pour le fonctionnement de l'école multisports. Subvention de 7 811,00 €.

#### Services Techniques

- **le 27 novembre 2009** un contrat d'assurances « Expositions artistiques et Musées » avec la société « GRAS SAVOYE » à 92202 NEUILLY-SUR-SEINE pour la protection des expositions temporaires d'objets et œuvres d'art se déroulant dans les locaux de la Ville. Coût : 500,00 € TTC. Durée : 1 an.

#### FOURNITURES

- **le 23 novembre 2009** un marché pour l'acquisition de véhicules utilitaires, décomposé en 4 lots :

Lot	Entreprise	Montant TTC
1 – 2 véhicules utilitaires neufs PETITS MODELES	Société MARQUET AUTOMOBILES à 77400 LAGNY-SUR-MARNE	24 367,00 €
2 – 1 véhicule utilitaire BENNE 3,5 PTAC neuf ou d'occasion		23 948,50 €
3 – 1 véhicule utilitaire FOURGON 3,5 PTAC neuf ou d'occasion		18 663,50 €
4 – 1 véhicule POIDS LOURDS avec grue auxiliaire neuf ou d'occasion	Société GARAGE CENTRAL à 77353 MEAUX	115 892,40 €

#### TRAVAUX

- **le 05 novembre 2009** un marché de travaux avec la « SARL LUNEMAPA » à 95500 BONNEUIL EN FRANCE pour la réfection des menuiseries extérieures de l'école maternelle Delambre. Coût : 50 243,96 € T.T.C.
- **le 19 novembre 2009** un marché de travaux avec la société « TENNIS ET SOLS » à 51350 CORMONTREUIL pour la dépose et le remplacement du sol du gymnase Thierry Rey. Coût : 92 821,80 € TTC.

Travaux engagés suivant l'accord cadre signé le 16 juin 2009 pour divers travaux d'entretien des bâtiments communaux – détail :

Date de notification	Objet	Entreprise attributaire	Montant HT
02/12/2009	<b>Accord cadre N°09/126 Lot 2 Plomberie et chauffage</b> Marché subséquent N°3 09 Travaux divers bâtiments : Gymnase Guy KAPPES, tennis couvert, élémentaire Fort du Bois, Maison des jeunes, Marché couvert	ERI 26 rue Marsoulan 75012 PARIS	3 685,83 €
03/12/2009	<b>Accord cadre N°09/126 Lot 3 Peinture</b> Marché subséquent N°2 09 Mairie local ex reprographie et hall porte 15	Entreprise LAMOS 45 av Georges Clemenceau BP 68 93162 NOISY LE GRAND	5 056,00 €
	<b>Accord cadre N°09/126 Lot 4 Revêtements de sols plastiques et moquettes</b> Marché subséquent N°1 09 Mairie Salle du Conseil	EFI 38 rue René Legé 92700 COLOMBES	2 420,80 €

**N°04 AFFAIRES FINANCIERES – Budget primitif 2010 (a) – Modification des AP/CP existantes pour la construction d'une salle polyvalente et pour la réfection de la voirie quartier des Coteaux (b)**

**a) Budget primitif 2010**

Suite au débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé le 24 novembre 2009, M. le Maire présente et analyse le projet de BP 2010.

a) **Le Conseil Municipal adopte** le Budget Primitif Ville 2010 équilibré en dépenses et en recettes au montant global de 32 849 133,00 € à savoir :

- 9 147 302,00 € pour la section d'investissement,
- 23 701 831,00 € pour la section de fonctionnement.

**Adopté à la majorité, par :**

24 voix pour

8 voix contre (Mme RAGAIN, M. GUILLERÉ, M. GIRARD, Mlle NEILZ, M. MAIRE, M. ALLAIN, Mme MOKEDDEM, M. ATHARI)

0 abstention

**b) Modification des AP/CP existantes pour la construction d'une salle polyvalente et pour la réfection de la voirie quartier des Coteaux**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la modification des AP/CP (autorisations de programme / crédits de paiement) relatifs à la construction d'une salle polyvalente et à la réfection de la voirie du quartier des Coteaux).

**N°05 AFFAIRES FINANCIERES – Indemnités de fonction des élus municipaux**

Le Conseil Municipal fixe les indemnités de fonction des élus municipaux, qui entreront en application au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

**Adopté à la majorité, par :**

24 voix pour

3 voix contre (M. GUILLERÉ, M. GIRARD, Mme MOKEDDEM)

5 abstentions (Mme RAGAIN, Mlle NEILZ, M. MAIRE, M. ALLAIN, M. ATHARI)

**N°06 AFFAIRES TECHNIQUES – Conteneurisation des déchets ménagers et opération de compostage domestique**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'engage dans la démarche de la conteneurisation des déchets ménagers et du compostage domestique et en détermine les modalités.

**N°07 STATIONNEMENT – Plan de stationnement**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, des aménagements au plan de stationnement adopté le 06 octobre 2009 :

**A) Création d'un « Pass'Riverain Rouge »**

Celui-ci permettra aux riverains du Cœur de Ville de stationner sur certaines rues du Cœur de Ville ainsi que sur l'ensemble de la zone blanche sans limitation de durée pour un montant de 40 € par trimestre.

**B) Création d'un « Pass'E »**

Celui-ci permettra aux salariés, employés, commerçants, etc, de stationner en zone blanche sans limitation de durée pour un montant de 60 € par trimestre.

**C) Stationnement des agents municipaux**

Réservation du parking sous-sol de l'Espace Charles Vanel au stationnement des employés municipaux en semaine tout en permettant l'accès du parking aux usagers le week-end.

**D) Remboursement des cartes « stationnez malin »**

Remboursement aux titulaires de cartes « stationnez malin » qui sont encore chargées.

**E) Convention avec l'Hôpital**

Celle-ci sera adaptée aux nouvelles modalités de stationnement.

**N°08 ANIMATION – Convention de groupement pour la passation d'un marché à procédure adaptée pour la mise en place du feu d'artifice intercommunal du 13 juillet 2010**

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité** la constitution d'un groupement de commandes avec les communes de Thorigny-sur-Marne, Pomponne et Dampmart en vue de l'établissement d'un marché à procédure adaptée pour l'organisation d'un feu d'artifice commun le 13 juillet 2010.

**N°09 ANIMATION – Convention avec le Comité des Fêtes - Adoption**

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité**, la convention avec le Comité des Fêtes pour l'organisation et le développement des événements festifs sur la Commune.

**N°10 ANIMATION – Acompte sur subvention 2010 - Attribution**

**Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, d'accorder** au Comité des Fêtes un acompte sur la subvention 2010 pour lui permettre de financer les manifestations ou les activités programmées en début d'année prochaine.

**N°11 PERSONNEL TERRITORIAL – Tableau des effectifs des emplois permanents**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide** l'ouverture d'un emploi au tableau des effectifs des emplois permanents.

**N°12 QUESTIONS DIVERSES**

M. le Maire répond ensuite aux questions écrites du groupe « Mieux vivre ensemble à Lagny-sur-Marne ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, M. le Maire lève la séance à 21 h 10.



POUR EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE,

Patrice PAGNY